

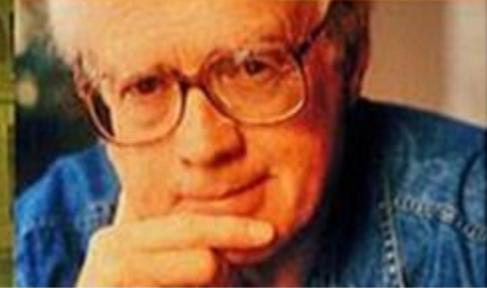


Rapport annuel 2018

Conseil de quartier
de Saint-Émile

Mon quartier

j'y vis... j'y vois !



CONSEIL DE QUARTIER

Rapport annuel 2018



CONSEIL DE QUARTIER

SAINT-ÉMILE

Avril 2019

MOT DE LA PRESIDENTE

Bonjour à toutes les citoyennes et citoyens de Saint-Émile,

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont pris part aux activités de votre conseil de quartier. Votre participation active démontre votre soutien au conseil d'administration et les encourage à poursuivre.

Je tiens également à remercier toutes les administratrices et administrateurs du conseil de quartier. Merci pour votre investissement en temps et en énergie afin de faire un succès de nos activités. Votre conseil de quartier essaie par les moyens mis à sa disposition de faire entendre votre voix au sein de la Ville. Les différents dossiers de notre quartier nous tiennent à cœur et la dernière année a permis à votre conseil de s'investir dans les dossiers dont le présent rapport vous fera état.

À la lecture du présent rapport annuel, vous serez à même de constater tous les efforts et activités qui ont eu lieu en 2018. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires ou préoccupation par courriel (conseilquartier.saint-emile@ville.quebec.qc.ca) ou via notre page Facebook (Conseil de quartier de Saint-Émile).



Bonne continuation pour encore plusieurs années au conseil de quartier de Saint-Émile.

On souhaite bon succès au prochain conseil d'administration de notre conseil de quartier.

Au plaisir de vous rencontrer lors des séances mensuelles et lors de vos promenades dans notre quartier,

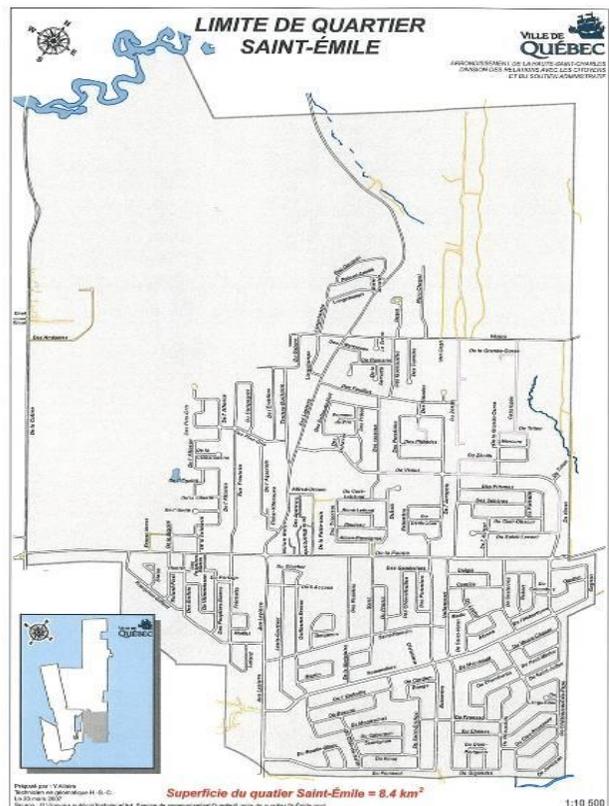
Manon Therrien, Présidente

1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent rapport annuel chevauche deux cohortes électorales. Au cours de l'année, les conseils administratifs étaient composés des membres suivants :

CQSÉ	2017-2018	2018-2019
Président(e)	Manon Therrien	Manon Therrien
Vice-président(e)	--	--
Secrétaire	Geneviève Lemieux	Geneviève Lemieux
Trésorier	Pierre Rivard	Pierre Rivard
Administrateur	Denis Saint-Pierre	Denis Saint-Pierre
Administrateur	Véronique Jenouvrier (jusqu'à été 2018)	Jamy Gabourie
Administrateur	Jamy Gabourie	Christine Jean
Administrateur		David Lavoie
Administrateur		Thomas Faguy-Bernier (coopté sept.)
Élu, membre d'office /conseiller municipal du district	Steeve Verret	Steeve Verret
Équipe de soutien		
Conseillers en consultations publiques, Arrondissement LSC	Xavier Mercier-Méthé et Isabelle Darisse (octobre à décembre)	
Secrétaire de soutien	Henriette Lafond	

Le CQSÉ existe depuis 2007 et opère dans les limites présentées ci-contre :



2. LES SÉANCES DU CQSÉ

Au cours de l'année 2018, le CQSÉ a siégé en assemblées publiques aux dates suivantes :

Assemblées 2018			Public (pers.)
23 janvier	1 ^{re} assemblée	ordinaire	14
27 février	2 ^e assemblée	ordinaire	5
27 mars	3 ^e assemblée	ordinaire	8
24 avril		générale annuelle	1
29 mai	4 ^e assemblée	générale annuelle (élection) et ordinaire	3
juin		annulée (St-Jean) - séance de travail	
25 septembre	5 ^e assemblée	ordinaire	1
23 octobre	6 ^e assemblée	ordinaire	1
27 novembre	7 ^e assemblée	ordinaire	2
décembre		annulée (Noël) – séance de travail	

Avec l'arrivée de nouveaux administrateurs au sein du conseil, par notre plus grand nombre au sein du conseil, nous sommes heureux d'avoir obtenu quorum lors des assemblées inscrites au calendrier du conseil et ainsi avoir tenu un plus grand nombre de rencontres par rapport aux dernières années. Mentionnons que les administrateurs du CQSÉ ont aussi pris part à des assemblées, des activités, des formations et/ou des tables de concertation durant cette période tel que 18 octobre 2018 où plus de 80 personnes sont venues s'exprimer lors d'ateliers qui ont porté sur la circulation, la qualité de vie, le transport et l'emprise de rues ainsi que plusieurs rencontres en décembre pour débiter la page Facebook et le projet « Voisins Solidaires ». Une rencontre des présidences des conseils de quartier de l'arrondissement a eu lieu le 28 novembre pour discuter de sujets communs tels : le transport, la sécurité, l'environnement et les limites des territoires.

Les procès-verbaux sont disponibles sur le site de la Ville de Québec dans la section participation citoyenne :

https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/participation-citoyenne/conseils_quartier/saintemile/index.aspx

3 VISION ET PLAN D'ACTION

Le Plan de quartier de Saint-Émile a été entériné en 2013 par la Ville de Québec et a été effectué en collaboration avec le CQSÉ. Malgré le fait que le Plan de quartier n'est plus un outil de travail pour les intervenants de la Ville de Québec, il n'en demeure pas moins que les grandes orientations retenues à l'époque sont toujours au cœur de nos priorités et nous aident à cibler les interventions prioritaires dans le quartier. Dans le tableau, nous avons mis en vert les objectifs qui font partie de la majorité de nos interventions tandis qu'en bleu, ce sont les objectifs qui ont été ou sont pris en charge par la Ville de Québec.

Actions prioritaires du Plan de quartier de Saint-Émile	
Orientations	Objectifs
Protéger et renforcer la présence du couvert arborescent	Viser, lorsque possible, la conservation d'arbres d'intérêt sur les terrains boisés faisant l'objet d'un développement résidentiel
	Poursuivre les efforts et initiatives de protection des arbres sur les terrains publics et privés de l'ensemble du territoire
	Favoriser la plantation d'arbres sur l'ensemble du territoire, plus particulièrement le long des axes de la Faune, Lapierre et dans les nouveaux secteurs de développement résidentiel
Adapter le réseau routier aux nouvelles réalités du quartier tout en favorisant une saine cohabitation entre tous les utilisateurs de la voie publique	Améliorer la sécurité routière
	Rendre plus sécuritaires et conviviaux les déplacements piétonniers et cyclables
Bonifier et améliorer les équipements de loisir et de sports du quartier	Améliorer et entretenir les parcs du quartier
	Aménager des équipements de plein air en milieu boisé
Promouvoir le développement de la vie de quartier	Assurer la pérennité des Fêtes de la famille de Saint-Émile
	Encourager la participation des citoyens aux différentes activités communautaires, culturelles et sportives
	Offrir des locaux communautaires de qualité et en nombre suffisant

4 RÉSOLUTIONS 2018

Puisque le CQSÉ parle par résolution, voici les principales résolutions de l'année 2018 :

Résolution (date)	Libellé	Constat
Demande d'opinion : projet de règlement modifiant la zone 62111Ha, située de part et d'autre de l'avenue Lapierre, au sud de la rue des Narcisses et au nord de la rue de Vénus		
CQSÉ-18-CA-01 (23-01-2018)	Il est proposé que le conseil d'administration du CQSÉ recommande au conseil d'arrondissement d'adopter le projet de règlement avec les modifications suivantes : - Retirer la modification relative aux matériaux de revêtement des façades - Retirer la disposition augmentant le nombre de logements autorisés de 4 à 8 dans un bâtiment isolé et harmoniser la norme pour le jumelé en conséquence. Le conseil recommande également à l'arrondissement de profiter d'une modification réglementaire subséquente pour réviser à la baisse la hauteur autorisée pour les bâtiments sur l'avenue Lapierre. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>	La proposition a été retirée au dernier conseil d'arrondissement. Les modifications proposées sont annulées. Les urbanistes et la Gestion du territoire tiendront compte des commentaires des citoyens pour préparer de nouvelles propositions de règlement.
Projet de règlement portant sur la participation publique en matière d'aménagement et d'urbanisme		
CQSÉ-18-CA-03 (23-01-2018)	Il est proposé que le CQSÉ appuie et signe le mémoire rédigé par le Regroupement de conseils de quartier de la Ville de Québec portant sur le projet de règlement. <i>La proposition est adoptée à l'unanimité.</i>	Ce mémoire portant sur les modifications à la participation publique en matière d'aménagement et d'urbanisme présente le positionnement des différents conseils de quartier sur le sujet.
Sapin de Noël		
CQSÉ-18-CA-03 (23-01-2018)	Il est proposé que le conseil d'arrondissement se positionne sur l'avenir du sapin de Noël au coin de l'avenue Lapierre et de la rue de La Faune. <i>La proposition est adoptée à l'unanimité.</i>	La Ville s'est occupée en entièreté d'illuminer le sapin de Noël de Saint-Émile cette année et s'engage à le faire pour les prochaines années.
Réseau structurant et le nouveau réseau d'autobus du RTC		
CQSÉ-18-CA-08 (27-03-2018)	Considérant que le CQSÉ tient son assemblée générale en avril et que le conseil sera modifié à ce moment, il est demandé au RTC s'il est possible d'organiser une rencontre avec le conseil de quartier de Saint-Émile en mai ou en juin pour présenter le nouveau réseau de transport et explorer la question du rabattement des parcours locaux. Cette réunion spécifique pourrait aussi être tenue en compagnie des administrateurs des autres conseils de quartier de La Haute-Saint-Charles considérant que les enjeux sont très similaires pour la couronne nord de la Ville de Québec. <i>Cette résolution est adoptée à l'unanimité.</i>	Le RTC fera une consultation publique, mais sans passer par le conseil de quartier. Les conseils de quartier de la HSC ont mis de la pression sur le sujet, mais le RTC ne semble pas écouter les requêtes. Les membres songent peut-être à une consultation publique sur le type de services que doit fournir le RTC à Saint-Émile. Pour l'instant, des abris-bus seront installés, mais la localisation et les dates ne sont pas connues.
Projet de règlement modifiant plusieurs zones situées dans le quartier de Saint-Émile - R.C.A.6V.Q. 225		
CQSÉ-18-CA-10 (29-05-2018)	Considérant les différentes recommandations formulées dans le rapport de consultation publique qui devront être prises en considération, il est proposé de recommander au conseil d'arrondissement d'adopter le projet de règlement R.C.A.6V.Q. 225. <i>La proposition est adoptée à l'unanimité.</i>	Adoptés en prenant compte de nos commentaires

Résolution (date)	Libellé	Constat
Piste cyclable sur de la Faune		
CQSÉ-18-CA-17 (23-10-2018)	<p>Considérant la résolution du conseil de quartier CQSÉ 17-CA-08, adoptée en février 2017, demandant à la ville de Québec d'installer des bollards afin de sécuriser le secteur du côté nord de la rue de la Faune entre la rue de Vénus et la prison ainsi que sur la rue Vézina entre l'avenue Lapierre et la rue Cassiopée, considérant que cette résolution n'a pas eu d'écho et que le secteur est toujours dangereux pour les piétons et les cyclistes le fréquentant, considérant que le projet de piste cyclable complet se fait toujours attendre et que les présents indicateurs de réalisation supposent que le projet soit reporté de quelques années étant donné la complexité et des nombreux intervenants en jeu.</p> <p>Il est unanimement résolu de demander à la Ville de Québec de trouver une solution temporaire du côté nord afin que circulent sécuritairement les piétons et les cyclistes sur la rue de la Faune sous le viaduc de l'autoroute Laurentienne dans l'attente de la réalisation des travaux pour une piste cyclable sécuritaire.</p> <p><i>La proposition est adoptée à l'unanimité.</i></p>	<p>La Ville n'a aucune volonté de mettre en place une solution temporaire de sécurité le long de l'axe de la Faune vers Henri-Bourassa et repousse chaque année la mise en place de cette infrastructure. Pour la ville, mieux vaut des morts et/ou des blessés que de se faire poursuivre parce que les installations ne sont pas conformes aux normes. La mobilité durable, parlons-en, mais faisons le minimum pour la couronne nord. Le conseil est loin d'être en accord avec cette approche de la Ville et nous voulons que les choses changent. Une piste sécurisée dans ce secteur fait partie des priorités du conseil de quartier.</p>
Ruisseau de la Montagne – Secteur rue de la Faune		
CQSÉ-18-CA-18 (23-10-2018)	<p>Considérant que la coupe de bois s'est faite en bordure du ruisseau et que la bordure de 20 mètres ne semble pas avoir été respectée, le conseil de quartier demande à la Ville de Québec de s'assurer de faire respecter son règlement afin qu'il y ait 20 mètres de boisé de chaque côté du ruisseau dans le projet de développement de la rue de la Faune.</p> <p><i>La proposition est adoptée à l'unanimité</i></p>	<p>Selon un administrateur du conseil, le ruisseau n'est pas protégé par une bande boisée aussi large que ce qui avait été présenté lors de l'adoption du projet. À certains endroits les arbres ont presque tous été coupés. Les sédiments vont couler et salir l'eau du ruisseau. L'inspecteur a bien mesuré la bande de 20 mètres, mais un membre du conseil n'est pas d'accord. D'après la Ville, toutes les opérations ont été faites selon les normes et donne comme explication qu'une bande de zone naturelle, mais non forestière, a été préservée autour du ruisseau. Lors de la phase 2 du développement, le projet sera surveillé plus étroitement. Le CQSÉ demande des arbres et non un terrain déboisé, il n'acceptera plus les modifications. Le CQSÉ considère que le lien de confiance est brisé quant à l'interprétation de zone naturelle.</p>

Résolution (date)	Libellé	Constat
Voisins solidaires		
CQSÉ-18-CA-19 (23-10-2018)	Considérant que le conseil a consenti à la formation d'un comité Voisins solidaires, que 3 membres se sont déjà portés volontaires. Un membre du conseil propose la formation d'un comité pour le départ du comité Voisins Solidaires. <i>La proposition est adoptée à l'unanimité.</i>	Voir section suivante
Rencontre avec les quatre conseils de quartier de La Haute-Saint-Charles		
CQSÉ-18-CA-20 (23-10-2018)	Considérant que les 4 conseils de quartier ont des problèmes communs, Mme la présidente contactera les présidents des 4 conseils de quartier en vue d'une rencontre le 28-29 novembre pour discuter de sujets communs tels : le transport, la sécurité et l'environnement. Les élus municipaux seront invités. <i>La proposition est adoptée à l'unanimité.</i>	La rencontre fut tenue et un résumé a été produit par la présidente du conseil de quartier de Saint-Émile. Il est convenu de faire la première rencontre à Saint-Émile et de parler du RTC. Par la suite, les rencontres pourront se faire en alternance entre les différents conseils.
Limites du quartier - Ajout		
CQSÉ-18-CA-22 (23-10-2018)	Considérant que la Ville de Québec a récemment demandé l'opinion du CQSÉ quant aux modifications des limites de son territoire, considérant que le CQSÉ est favorable à la première série de changement de limite, considérant que le conseil de quartier aimerait que la ville considère d'ajouter la portion contenue à l'ouest de l'avenue Lapierre, entre la limite nord du corridor de la ligne électrique et le corridor des cheminots (ancien terrain de la scierie Leduc et bâtiments connexes); Considérant que les citoyens de ce territoire sont appelés à circuler quotidiennement dans le quartier de Saint-Émile et considérant que les usages permis sur ce territoire sont semblables à ceux du secteur sud du quartier de Saint-Émile. Il est résolu de demander à la Ville de Québec de considérer l'ajout du secteur à l'ouest de l'avenue Lapierre, entre la limite nord du corridor de la ligne électrique et le corridor des cheminots (ancien terrain de la scierie Leduc et bâtiments connexes) aux limites de quartier de Saint-Émile. <i>La résolution est acceptée à l'unanimité.</i>	Suivant une démarche amorcée en 2012, la nouvelle carte des limites de notre quartier avec l'ajout de la portion Orsainville et le retrait de la portion Wendake devrait voir le jour en 2019. Notons toutefois que l'ajout demandé (scierie Leduc) sera traité ultérieurement.

5 AUTRES DOSSIERS

5.1 Requalification des terrains industriels et modifications de zonage secteur rue de la Faune et avenue Lapierre

Une réflexion concernant la requalification des terrains industriels est amorcée pour le quartier. De ce fait, le quartier compte cinq usines et les terrains devront être réaffectés dans l'avenir. Éventuellement, un projet règlementaire nous sera proposé pour les axes de la Faune et Lapierre.

Dans un premier temps, une rencontre de travail a eu lieu en mai avec le CQSÉ, l'urbanisme de l'arrondissement, l'urbanisme du central et des représentants des transports a eu lieu en mai afin d'amorcer les discussions concernant la vision d'avenir de ces axes et nos préoccupations

puisque ces deux artères gouvernent le cœur du quartier. Les enjeux concernant la sécurité routière, la mobilité routière, la sécurité publique, l'accès au transport en commun, l'accès aux parcs, la densification douce et l'avenir des commerces ont été au cœur de la discussion.

Dans un second temps, une activité de type « ateliers créatifs » avec la population du quartier a été effectuée en octobre. Lors de cet atelier, 80 citoyens étaient présents en plus de certains membres du conseil de quartier. Les étudiants de l'Université Laval en Aménagement du territoire régional sont venus animer les ateliers. Cet atelier permettait de s'exprimer sur plusieurs points de discussion tels : la circulation, la qualité de vie, le transport, etc.

Les constats suivants ressortent de la consultation publique :

- la densification est une perte d'intimité et une augmentation de la circulation routière. Ils demandent moins de constructions à 3 étages, des immeubles de moins de 6 logements,
- la présence de verdure, d'espaces verts et de parcs améliore la qualité de vie.

5.2 Approche Voisins Solidaires

À la suite d'une présentation de l'approche « Voisins Solidaires » au printemps et d'une formation donnée sur cette approche en juin auquel un membre du CQSÉ a participé, un engouement s'est créé au sein du conseil qui cherche depuis plusieurs années à favoriser les interactions, l'entraide et la participation citoyenne du quartier. Un comité de travail à l'intérieur du CQSÉ s'est formé et les projets suivants ont émergé de la rencontre :

- faire une rencontre avec l'organisatrice communautaire du quartier pour savoir qui habite à Saint-Émile ;
- initier un projet photo avec la Maison des Jeunes, ceux-ci pourront faire une exposition ;
- installer de 20 pancartes affichées dans le quartier pour promouvoir le site Facebook du CQSÉ ;
- inciter les gens à aimer le site Facebook ;
- utiliser davantage la page Facebook du conseil pour plus de visibilité et rejoindre la population du quartier ;
- faire signer 10 voisins lors de la prochaine élection au printemps ;
- initier un projet de boîtes pour faire l'échange de livres ;
- avoir un kiosque lors des Fêtes de la Famille ou autres fêtes ;
- avoir une liste des commerces et des bénévoles du quartier car les commerces sont les fondements de la ville pour connaître les citoyens.

Cette approche sera poursuivie avec engouement en 2019.

5.3 Compensation de milieu humide

Un projet de règlement (R.C.A.6V.Q. 222) qui propose une compensation environnementale sur des milieux humides en vertu d'une entente entre un promoteur et le ministère de l'Environnement est en préparation pour le secteur sud du Boisé de la Faune. Le secteur est compris dans le territoire du conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf où la ville tiendra une séance de consultation publique sur le sujet.

La finalité de ce projet se fera en 2019.

5.4 Sécurité routière

Dans l'ensemble, la majorité des réponses reçues de la Ville à la suite de nos requêtes concernant la sécurité routière (ajout d'arrêt ou de signalisation) n'est pas positive. Nous aimerions avoir des rencontres avec les personnes concernées à la Ville pour discuter de ces préoccupations et des pistes de solutions. La discussion a été en partie amorcée lors de la rencontre de préparation de modification de zonage pour la rue de la Faune et de l'avenue Lapierre.

Notons par contre que la sécurité a été améliorée sur la rue des Roselins et que des efforts sont en cours pour améliorer le stationnement près de l'école de l'Accueil (rue des Clochers).

5.5 Mentorée

Le YMCA a institué un programme pour aider les dames qui veulent se présenter sur des CA. Mme Maryse Fabien, mentore par Mme Manon Therrien, notre présidente, a assisté à certaines des rencontres du conseil et a participé aux ateliers durant l'année 2018.

4 ÉTATS FINANCIERS

Au 1er janvier 2018, le solde au comte était de 1491,11 \$. Le budget du conseil de quartier a principalement servi pour les activités courantes du conseil de quartier, notamment pour le secrétariat et pour les frais d'administration bancaires. Le solde au 31 décembre 2018 était de 488,26 \$.

CONCLUSION

En tant qu'interlocuteur privilégié de la ville, nous sommes toujours heureux d'être nous-mêmes les interlocuteurs privilégiés des résidents du quartier. Vous désirez partager votre opinion, faire avancer les choses, n'hésitez pas à assister aux assemblées et à venir partager avec nous. C'est ensemble que l'on peut faire bouger les choses, car notre quartier, on y vit et on y voit et surtout, on y croit !

N'hésitez pas à contacter votre conseil d'administration pour nous faire part de vos suggestions ou préoccupations. Comme vous avez pu le constater à la lecture de ce rapport, plusieurs dossiers restent à être lancés ou relancer en 2019.



305, rue Racine,
Québec (Québec) G2B 1E7
conseilquartier.saint-emile@ville.quebec.qc.ca

Vous pouvez également vous adresser à :

M. Maxime Gravel-Renaud, conseiller en consultations publiques
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles
(418) 641-6701, poste 3249
maxime.gravel-renaud@ville.quebec.qc.ca

C'est nouveau !

Ou suivez-nous ou écrivez-nous sur notre page Facebook !



Conseil de quartier de Saint-Émile